

Procédure d'inscription aux UE de langues

Étape 1

Choisir votre UE de langue
(voir descriptif sur fascicule ou sur langues.cnam.fr)

Étape 2

Inscription administrative auprès de la Fabrique des compétences :
292, rue Saint-Martin - Paris III^e - Accès 17
ou en ligne : www.cnam-paris.fr/m-inscrire/

Étape 3

Inscription pédagogique obligatoire à votre UE de langue

Pour les UE d'anglais :

- passer le test d'auto-positionnement sur <https://formanglais.cnam.fr>
- choisir un créneau de cours

Pour ANG100, FLE, Russe, LSF et Arabe, contacter :
par_langues@lecnam.net

Étape 4

Début de la formation : à partir du 10 février 2020
Plus aucune rentrée possible après le 1^{er} mars 2020

ATTENTION !

Début de la formation : 10 février 2020

Fin de la formation du 2nd semestre : juin 2020

L'assiduité est un prérequis pour valider l'UE de langue.